

Compte rendu de conseil municipal du 26/03/13

Etaient présents : Joël ALPY (maire), Henri RATTE (1^{er} adjoint), Jean Claude PAGNIEZ (2^{ème} adjoint) Auguste ALPY, Henri ALPY, Marie NEYRINCK, Pascale DUSSOUILLEZ

Absent : Yoann PAGNIEZ

Le maire a convié à cette réunion Mr Mattera, percepteur des finances publiques de Nozeroy pour la présentation des comptes 2012 et budget 2013.

Budget 2013

Le conseil municipal vote à l'unanimité :

- le budget 2013 de la commune :
- le dernier budget du lotissement, la dernière parcelle ayant été vendue en janvier 2013.

Vote des taxes :

Le maire propose d'augmenter les taxes sur une base de 2% ce qui ferait un revenu supplémentaire pour la commune de 153 € selon le calcul du percepteur ; il nous a encouragé à augmenter sensiblement les taxes afin d'anticiper la diminution de la DGF (dotation versée par l'état) et de participer à la mesure de l'effort fiscal qui pourrait être déterminante pour l'attribution de futures subventions.

Le conseil municipal a voté cette augmentation à l'unanimité.

Lotissement : Mr Stéphane Henry et Melle Alicia RUDE ont demandé à couper un frêne dans la haie avant la construction de leur habitation. Le maire et le 1^{er} adjoint justifient cette demande et propose de vendre ce bois au propriétaire demandeur. Le conseil municipal donne son accord.

Maintenance informatique : Le maire demande de prendre une délibération pour le renouvellement du contrat de maintenance informatique avec le SIDEC pour un montant de 1000 € (augmentation de 27% par rapport à l'année dernière). Le conseil municipal donne son accord (6 pour, 1

absent) et approuve que le maire établisse un courrier pour demander les raisons d'une telle augmentation.

Circulation : la DDE posera 2 enregistreurs de vitesse du 2 au 13 avril pour comptabiliser les véhicules et leur vitesse. Un enregistreur sera installé au niveau de la fontaine du haut du village et un enregistreur en bas de la maison commune. Un compte rendu sera donné au maire.

Voirie : le 1^{er} adjoint demande la mise en place du panneau pour limiter l'accès de la route du Martinet à la circulation des véhicules au moins de 3.5 tonnes (sauf engins agricoles). Le maire va prendre les dispositions pour le faire.

Le maire fait part d'une demande de division d'un terrain en face la maison d'Henri Alpy pour la viabilisation de 4 parcelles en vue de constructions. Cette demande est partie à l'étude à l'équipement.